

Lettre de l'ASAF 10/01

« Ne pas subir »
(Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY)

Autour du Drapeau

Au cours de l'année 2009, deux graves affronts faits au drapeau français n'ont été que très discrètement révélés par un tout petit nombre de médias. Ils n'ont fait l'objet jusqu'à présent d'aucune réaction officielle de la part des autorités françaises. Non démentis, les faits rapportés sont donc, selon toute vraisemblance, exacts. Or pour nombre de français, pour tout soldat et pour l'armée en général, ces événements sont vécus comme une insulte et marqués du sceau de la lâcheté. Insulte de la part de ceux qui s'en sont rendus coupables, faiblesse des autorités qui ont toléré et tolèrent ces actes sans réagir.

En janvier 2009, lors des opérations menées par l'armée israélienne, le drapeau du consulat français de GAZA a été délibérément souillé par des soldats israéliens sans doute aveuglés par la puissance dont ils disposaient et mus par les sentiments qui les animaient à cet instant.

En novembre 2009, à l'issue d'un match de football entre deux pays étrangers, le drapeau français est arraché du fronton de la mairie de Toulouse puis brûlé devant la foule sur la place du Capitole.

Dans les deux cas, aucune réaction officielle infirmant des faits qui touchent au symbole le plus fort de la République, aucune condamnation des auteurs de ces délits. Rien que le silence de la lâcheté.

Mais le drapeau français, ainsi insulté, est le même que celui qui flotte sur tous les édifices publics en France et au mât de nos ambassades à l'étranger, celui devant lequel le Président de la République s'incline en écoutant la Marseillaise dans les cérémonies officielles ; c'est aussi celui qui recouvre le cercueil de nos soldats tués au combat au nom et pour la France ; c'est celui que les résistants portaient sur leur cœur avant d'être fusillés par l'occupant, celui autour duquel les soldats se regroupaient avant de monter à l'assaut pour lutter contre l'asservissement, celui enfin qui a essuyé tant de larmes de joie le jour de la libération et de la victoire.

Le drapeau, cette étoffe sacrée, demeure aujourd'hui encore le symbole par excellence de la Patrie. Ses couleurs témoignent de son histoire royale, impériale et républicaine ; elles illustrent notre devise. Le bleu, couleur du manteau que saint Martin partagea, symbole de la fraternité ; le blanc, celui de la loyauté, du respect et de l'égalité ; enfin le rouge, celui du sang et du sacrifice, prix de la liberté.

Souiller ou brûler le drapeau français peut-il se faire impunément ? Sans réagir ? Tolérer en silence de tels actes, n'est-ce pas se déshonorer ? Se renier ? Renier son passé et tous ceux qui nous ont précédés ?

La France a-t-elle demandé et obtenu des excuses aux autorités israéliennes pour cet acte inacceptable qui s'est déroulé au consulat français, ou les lui a-t-on simplement présentées ? De quels noms notre armée et notre pays n'auraient-ils pas été traités si des soldats avaient souillé le drapeau à l'étoile de David ? Y compris sur son propre sol ? De même l'État a-t-il sanctionné avec toute la rigueur nécessaire les responsables des actes honteux qui se déroulèrent à Toulouse, en présence, semble-t-il, de forces de l'ordre ?

Le drapeau français représente le peuple français, celui des vivants et des morts. Il ne peut pas être insulté. Ne rien faire reviendrait à être complice de ces actes ou à capituler devant de tels agissements, ce qui dans les deux cas est inacceptable.

Tous ceux qui soutiennent l'armée au sein de l'ASAF, ainsi que de très nombreux Français, ne toléreront plus de voir le symbole de leur souveraineté subir de tels outrages. Ils veilleront à ce que l'État manifeste toute son autorité face à de tels actes.

« Fermer les yeux c'est la plus basse des trahisons ». En 2009, certains responsables se sont laissés glisser sur cette pente. Il est urgent d'y mettre fin.